

**DELIBERATION N° 17/375 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE MASSIF DE CORSE**

**SEANCE DU 27 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix sept, le vingt sept octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 11 octobre 2017, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Guy ARMANET, Marie-France BARTOLI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Jean BIANCUCCI, Christophe CANIONI, Mattea CASALTA, Marcel CESARI, Pierre CHAUBON, Paul-André COLOMBANI, Christelle COMBETTE, René CORDOLIANI, Muriel FAGNI, Marie-Xavière FILIPPI, Lauda GUIDICELLI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Antonia LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Thérèse OLIVESI, Antoine OTTAVI, Laura Maria POLI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Josette RISTERUCCI, Marie SIMEONI, Michel STEFANI, Jean TOMA, Petr'Antone TOMASI,

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Dominique BUCCHINI à Mme Josette RISTERUCCI  
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI  
Mme Stéphanie GRIMALDI à M. Xavier LACOMBE  
Mme Karine MURATI-CHINESI à M. Jean-Martin MONDOLONI  
Mme Françoise NADIZI à Mme Marie-Xavière FILIPPI  
M. Paulu Santu PARIGI à M. Marcel CESARI  
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Christelle COMBETTE  
M. José ROSSI à M. Jean TOMA  
M. Ange SANTINI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI  
Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Juliette PONZEVERA  
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Petr'Antone TOMASI

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Paul-Marie BARTOLI, Paul GIACOBBI, Maria GUIDICELLI, Delphine ORSONI, Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, François TATTI

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,

- VU** la délibération n° 16/105 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 2016 approuvant la réactivation du Comité de Massif de Corse,
- VU** la délibération n° 17/114 AC de l'Assemblée de Corse portant sur le fonctionnement du Comité de Massif,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse, amendé,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE**

### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la modification de la composition du Comité de Massif de Corse.

### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Ajaccio, le 27 octobre 2017

Le Vice-Président de l'Assemblée de Corse,

Hyacinthe VANNI

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

Le présent rapport a pour but de modifier la composition du Comité de Massif de Corse et plus particulièrement le collège des acteurs économiques. En effet, afin d'assurer une meilleure représentation des diverses activités économiques de montagne, il est proposé de rajouter en qualité de membres :

- La section Corse du syndicat national des accompagnateurs en montagne ;
- La compagnie régionale des guides de haute-montagne

La composition du Comité de Massif de Corse a été établie par la délibération n°16/105 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 2016. Un réajustement est nécessaire afin que la représentation équitable des différents socio-professionnels soit assurée.

La commission permanente demeure inchangée tel qu'établie par la délibération n°17/114 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2017.

Un tableau en annexe reprend le détail de la composition du comité de massif ainsi que de la commission permanente.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

## Tableau de composition du Comité de Massif et de la commission permanente

	Nombre de représentant Comité de Massif	Nombre de représentants commission permanente	
	Délib 2017	Titulaires	Suppléants
<b>Collège 1 - Elus</b>	<b>55</b>	<b>11</b>	<b>6</b>
Membres du Conseil Exécutif	9	3	
Président de l'Assemblée de Corse	1	1	
Préfet de Corse	1		
Sénateurs de Corse	2		
Députés de Corse	4	1	1
Conseillers à l'Assemblée de Corse	4	1	1
Président CESC	1		
Conseillers départementaux	4	1	1
Représentants des maires	10	1	1
Représentants des intercommunalités	17		
Représentants des PETR	2	3	2
<b>Collège 2 - Activité économique</b>	<b>34</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
Représentants des GAL	2	1	1
Représentant PNRC	1	1	
Représentants organismes consulaires	6	1	1
Représentants filières agricoles	6		
Représentants foires rurales	2		
Représentant SAFER	1		
Représentants AFP	2	1	1
Représentant interpro forêt bois	1		
Représentant ONF	1		
Représentant CRPF	1		
Représentants Communes forestières	2	1	1
Représentant FFME	1		
Représentant compagnie régionale des accompagnateurs de Corse	1		
Représentant la section Corse du syndicat national des accompagnateurs de montagne	1		
Représentant de la compagnie régionale des guides de haute montagne	1		
Représentant syndicat activités professionnels de pleine nature	2	2	2
Représentant fédération OTSI	1		
Représentant Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS)	1	1	
Représentant Observatoire Régional de la Santé (ORS)	1		
Représentants Agence Régionale	1		

de la Santé (ARS)			
-------------------	--	--	--

<b>Collège 3 - Personnalités qualifiées</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Représentants Associations agréées protection de la nature	2		
Représentant Université de Corse	1		
Représentant monde culturel	1		
Représentant chambre économie sociale et solidaire	1	1	1
Représentant CADEC	1	0	0
Personnes qualifiées par le Président CE	2	0	0
Représentant de la communauté hospitalière, désigné au sein des deux Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT 2A et 2B)	1	0	0